FRC I. 827

827

Case
FRC
10571

UN MOT

Du Citoyen AUDREIN,

DÉPUTÉ,

A SON COLLÈGUE

LEGENDRE *de Paris.*

SI je ne connoissois tes intentions civiques, je t'accuserois d'avoir voulu tromper le peuple ; lorsque, t'indignant contre le discours de *Grégoire*, que je suis loin d'approuver, (il y avoit pour le moins de la mal-adresse à entreprendre l'apologie d'un culte particulier devant des hommes à qui, en leur qualité

de legislateurs, il falloit parler seulement ETRE SUPRÈME, droit *de l'homme* en général.) lorsque dis-je, t'indignant contre le discours de *Grégoire* tu criois avec une sorte de prétention que *la Religion consiste à être bon pere, bon fils, bon époux.*

Ces grands mots, parce qu'ils présentent un sens respectable, t'ont valu des applaudissemens; certes, si par là tu entends, qu'indépendamment de toute religion, on peut être et être toujours bon pere, bon fils, bon époux; jamais l'Athéisme n'eut de plus chaud partisant ni de meilleur défenseur que toi.

Legendre, quand on parle morale en public, il faut savoir l'appuyer de principes; quiconque, sur cette

importante matière, jette des mots vagues au hasard, court risque de nuire à son pays, même avec de bonnes intentions.

Je suis loin de vouloir comprimer ton énergie, mais je desire que tes élans soient un peu plus réfléchis.

Moi aussi, j'ai un discours sur la liberté des cultes, dont la politique et la philosophie trouveront, je l'espère, des approbateurs.

Si des circonstances de bien public nous y ramènent, je te défie de me repondre, du moins si tu parles principes; et je t'en préviens, afin que tu aies le temps de t'y préparer.

De l'Imprimerie de GUFFROY.